

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA SAVOIE

mgen[★]

73

SEPTEMBRE 2016/N° 36



LES CENTRES DE SANTÉ

MUTUALISTES:

comment rendre
la santé plus
accessible

MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

4 **VIE MUTUALISTE**
Questions/Réponses
lors de l'assemblée
départementale

6 **LES CENTRES DE
SANTÉ MUTUALISTES**

12 **PRESTATIONS**
Izigloo, du nouveau
pour l'habitat



De gauche à droite :
Jean Claude PERON, Président de la section de l'Ain,
Philippe LIXI, Président de la section de l'Ardèche,
Jean Marie BOUGET, Président de la section de l'Isère,
Christiane SZCZEPANIK, Présidente de la section du Rhône,
Frédéric VERGES, Président de la section de la Drôme,
Yves GARNIER, Président de la section de la Loire,
Alain BATS, Président de la section de Haute-Savoie,
Jean Louis TARDITI, Président de la section de Savoie

Se rassembler

... pour mieux vous protéger

Le 6 juillet 2016, vos délégués à l'assemblée générale MGEN ont voté à plus de 99,5 % le rapprochement avec Harmonie. Après une période de réflexion et de préparation de 2 ans, l'approbation des AG respectives, le groupe ainsi créé, début 2017⁽¹⁾, deviendra le 1^{er} groupe mutualiste français, protégeant plus de 10 millions de personnes ! Dans un contexte libéral, où notre santé devient un objet de profit comme un autre, « *notre volonté commune est bien de nous rassembler autour de valeurs communes mutualistes face à une concurrence agressive* »⁽²⁾. L'Union de nos mutuelles nous permettra de peser dans les discussions et négociations avec nos partenaires : professionnels de santé, mutuelles, Sécurité Sociale, ministères et gouvernement... au profit d'un meilleur service rendu à l'adhérent. **Et ce, tout d'abord, par la mutualisation sur l'ensemble de notre territoire, de nos établissements de soins et le développement de services de soins et d'accompagnement mutualistes.**⁽³⁾

... pour innover

Une **révolution numérique** est en marche ! Des acteurs connus en profitent avant tout pour recueillir des données personnelles monnayables. Le choix de notre mutuelle est radicalement différent. MGEN propose, tout en maintenant une protection des données, un accompagnement personnalisé, de prévention et de suivi ; le site www.MMMieux.fr en est la préfiguration. L'offre « jeunes » rénovée et développée au regard de nos 4 offres actuelles, répondra aux besoins des jeunes collègues et/ou bénéficiaires, et mettra à leur disposition des outils numériques pour mieux comprendre et conserver leur capital santé. C'était le sens donné à la table ronde vécue au 1^{er} soir de l'AG « Numérique et Liberté individuelle »⁽⁴⁾.

... pour évoluer

Enfin, il est parfois difficile de s'accommoder des changements nécessaires dans notre vision du monde et de l'adaptation que cela nous demande. « Le monde est complexe, il faut s'en emparer et maintenant ! » nous disait Jean-Louis DAVET⁽⁵⁾ au cours de l'AG. Dans le **cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire**, nous vous proposons de participer, à LYON le mercredi 16 novembre 2016, à une table ronde avec, entre autres, Roland BERTHILLIER, vice-président de MGEN.

... pour militer

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Christiane SZCZEPANIK et Yves GARNIER, respectivement présidente de la section du RHÔNE et président de la LOIRE. Nous avons pu vérifier dès nos 1^{ères} rencontres, qu'ils ont l'énergie militante chevillée au corps et qu'ils la mettront au service des adhérents MGEN.

Bonne rentrée à tous !

LES PRÉSIDENTS DES SECTIONS MGEN DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

(1) - Après l'approbation à venir de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation.

(2) - Thierry BEAUDET, Président MGEN, dans son discours d'ouverture.

(3) - Voir pages 6 à 9.

(4) - Avec la responsable MGEN des programmes de e-santé, de la CNIL, du ministère de l'EN et un spécialiste en stratégies juridiques et digitales.

(5) - Directeur Général du groupe MGEN.

Vie mutualiste 3-4

- Questions/Réponses lors de l'assemblée départementale du 8 juin

Prévention 5

- Bien vieillir ensemble
- Plaisir de bouger ensemble
- Santé environnementale

Pages régionales 6-9

- Les centres de santé mutualistes
- Les rendez-vous Prévention en Rhône-Alpes

Visites d'établissements 10

- MGEN à votre rencontre

Infos pratiques 11

- Un changement de situation ?

Prestations 12

- Izigloo, du nouveau pour l'habitat

« Dis, c'est quoi un contrat responsable ? »

La notion de **contrat responsable**, apparue en 2004, vise à encourager les assurés à **respecter le parcours de soins** ; il répond à un cahier des charges strict et instaure depuis le décret du 18/11/2014 certaines **obligations et interdictions** en fixant des **plafonds de remboursement**.

- ▶ Non prise en charge de la participation forfaitaire de 1 €.
- ▶ Exclusion totale ou partielle de la prise en charge des dépassements d'honoraires pour les patients qui consultent un spécialiste sans passer par leur médecin traitant.
- ▶ Limitation de la prise en charge des dépassements d'honoraires des médecins qui n'adhèrent pas au dispositif du contrat d'accès aux soins.
- ▶ Prise en charge des dépenses d'optique, encadrée par des plafonds et des planchers différents en fonction du niveau de correction nécessaire, et limitée à un équipement tous les deux ans (sauf pour les mineurs) ou en cas d'évolution du besoin de correction où un équipement/an peut être remboursé.
- ▶ Prise en charge du forfait journalier hospitalier en intégralité et sans limitation de durée.



BULLETIN MGEN SAVOIE
MGEN Savoie - 116, avenue du Grand Ariétaz -
73079 Chambéry Cédex 9
Tél. : **3676** • Fax : 04 79 62 19 39
Internet et courriel : www.mgen.fr
(formulaire de contact sur la page départementale de la section de Savoie)
Accueil de 9h à 17h (sauf mardi : ouverture à 10h).



Ont participé à la rédaction de ce bulletin : l'équipe de direction et les membres de la commission communication - **Directeur de la Publication** : le Président - **Routage** : atelier protégé LMDÉS - **Conception/Impression** : Kalistene Conseil - Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 % - ISSN en cours



Vous pouvez nous suivre sur Twitter
@MGENSavoie

Questions/Réponses lors de l'assemblée départementale du 8 juin

Mercredi 8 juin 2016, près de 200 adhérents MGEN (dont ceux issus de la MGET) se pressaient à l'assemblée départementale, salle de La Forgerie, à Cognin. Celle-ci clôturait un cycle de 10 rencontres mutuelles ayant eu lieu dans tout le département de la Savoie depuis le 1^{er} octobre 2015.



Jean Louis Tarditi, Président, Christine Merlin, Directrice et Frédéric Beauderon, Délégué, présentaient successivement les activités départementales, l'évolution de notre protection et les perspectives du groupe MGEN en présence de Jean Christophe Baudin, Administrateur national en charge de la région Rhône-Alpes.

La troupe de théâtre d'improvisation « PDG et Cie » ponctuait ces échanges de moments humoristiques et les nombreuses questions de l'auditoire émailaient cette assemblée très vivante.

COTISATIONS DANS LA NOUVELLE OFFRE

Comment est calculée la cotisation d'un adhérent ?

La cotisation dépend de trois critères: le taux en fonction de l'âge, l'assiette de revenus (uniquement issus du travail) et l'offre choisie.

Comment est calculée la cotisation d'un couple ?

Si les deux membres du couple sont adhérents indépendamment (membres participants), chacun se voit appliquer la règle de calcul énoncée ci-dessus. Si l'un est bénéficiaire conjoint, sa cotisation est un forfait déterminé par son âge.

Que recouvre la cotisation pour un membre participant ?

Elle lui donne droit aux remboursements des frais de santé, aux forfaits « Se soigner autrement » et « Prévention », aux prestations d'action sociale, aux allocations prévoyance (capital décès, compléments de revenus en cas d'arrêt de travail,...) et aux nouveaux packs services.

Et pour le bénéficiaire conjoint ?

La différence porte uniquement sur les compléments de revenus dont il ne peut bénéficier.

Les cotisations ont-elles toutes augmenté ?

Le taux de cotisation de l'offre Référence (comparable à l'ancienne couverture) est supérieur à l'ancien taux pour les actifs à partir de 50 ans et pour les retraités. Pour les plus jeunes au contraire, le taux est moindre.

Il est utile de rappeler que 13,27 % de la cotisation sont reversés à l'Etat sous forme de différentes taxes.

OPTIQUE

MGEN rembourse ses adhérents de façon différente selon qu'ils s'adressent à un opticien agréé ou pas. Cette pratique est dénoncée par certains opticiens. Qu'en est-il ?

La loi Leroux autorise depuis 2014 les mutuelles à verser des prestations différenciées dans le cadre des réseaux. Cette possibilité était réservée jusqu'alors aux assureurs et instituts de prévoyance. On assiste en Savoie à l'épiphénomène suivant : des opticiens se sont regroupés pour lutter contre les réseaux et se sont déconventionnés. Le but du conventionnement est de favoriser l'accès aux soins en limitant le reste à charge pour l'adhérent.

Pourquoi MGEN ne rembourse-t-elle qu'un équipement complet tous les 2 ans ?

Le Contrat responsable mis en place par les pouvoirs publics (voir p. 2) impose aux complémentaires santé le remboursement d'un seul équipement complet tous les deux ans sauf exceptions.

Dans l'offre RÉFÉRENCE, les verres progressifs sont remboursés au même tarif que les verres unifocaux ; avec l'âge les verres progressifs deviennent indispensables. Pourquoi ?

Non, on note une différence de remboursement entre les verres unifocaux et les verres progressifs. Cependant, MGEN propose différentes offres pour tenir compte des besoins évoluant avec l'âge. On trouvera un meilleur remboursement des frais d'optique au sein de l'offre Intégrale.

.../...

Questions/Réponses lors de l'assemblée départementale du 8 juin

.../...

MÉDECINES ALTERNATIVES

MGEN fait preuve d'une avancée bien timide en ce qui concerne les médecines alternatives.

Dans ses nouvelles offres, MGEN a élargi l'accès aux médecines alternatives en introduisant différents forfaits « Se soigner autrement » reposant sur un choix économique et des choix éthiques sur certaines thérapies sujettes à caution. Dans le forfait « Se soigner autrement », la liste des médecines prises en compte pourra évoluer.

DÉPENDANCE

Le conjoint, s'il est bénéficiaire conjoint en GIR1, perçoit-il l'allocation dépendance ?

Le membre participant et le bénéficiaire conjoint bénéficient des mêmes prestations relatives à la dépendance. En cas de GIR 1 ou GIR2, il s'agit de la dépendance totale avec une allocation mensuelle de 120 € et d'autres services.

À noter qu'un mutualiste qui aide un proche (parent, conjoint) en GIR1 maintenu à domicile, peut prétendre à l'aide au mutualiste aidant.

LA NOUVELLE OFFRE

Tout ce dont nous débattons aujourd'hui a-t-il été imposé par les pouvoirs publics? MGEN pouvait-elle encore conserver le système de cotisation avec une offre unique ?

MGEN conçoit ses offres et le système de cotisations en fonction de différents paramètres: les cadres imposés (les contrats responsables, le référencement Education Nationale), les impératifs du groupe MGEN (rajeunir le public adhérent, être compétitif face à la concurrence, assurer les équilibres budgétaires) et les principes de solidarité dont elle ne veut pas déroger: solidarité intergénérationnelle, familiale, sociale.

MGET

Un ex-adhérent MGET s'étonne de ne pas avoir reçu un remboursement pour des soins de 2015 et de ne pouvoir joindre la plateforme de gestion. MGET et MGEN ont fusionné au 1^{er} janvier 2016. Les personnels, les militants et les adhérents MGET ont été intégrés à cette date. Certains dossiers sont effectivement restés en souffrance et sont en cours de régularisation par les services

L'assemblée départementale a élu les délégués de Savoie pour les Assemblées Générales MGEN 2016 et 2017.



La délégation Savoie lors de l'Assemblée Générale MGEN de Paris les 6 et 7 juillet 2016

MGEN. L'engagement a été pris qu'aucun adhérent ne serait lésé même si on peut déplorer un traitement tardif.

PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Une adhérente regrette le manque d'expression MGEN sur les problèmes environnementaux alors que ceux-ci entraînent des frais de santé supportés par les mutuelles donc les adhérents via leurs cotisations.

MGEN a toujours participé aux débats de société et notamment concernant les problèmes environnementaux, pour preuve, la participation de Thierry BEAUDET, Président de la MGEN lors de la COP21.

COÛT DES SOINS ET DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Depuis la loi santé de 2004, les complémentaires santé sont des partenaires dans le cadre de l'élaboration de la politique de santé. Pourtant, le coût des soins ne cesse d'augmenter. Que fait MGEN pour limiter cette hausse ?

D'une façon générale, MGEN pratique le conventionnement depuis de nombreuses années: le professionnel de santé s'engage à ne pas dépasser certains tarifs plafonds tout en respectant un cahier des charges; MGEN rembourse de façon améliorée l'adhérent. Ce partenariat gagnant-gagnant profite à l'adhérent qui voit son reste à charge diminué.

Le rapprochement avec Harmonie Mutuelle (10 millions d'adhérents ensemble) en cours de structuration nous permettra

de peser davantage sur les politiques de santé.

MGEN prend en compte dans ses nouvelles propositions la nécessité de pouvoir mieux rembourser certains dépassements d'honoraires (jusqu'à 200 % du tarif de base sécurité sociale).

OFFRES COMPLÉMENTAIRES

Certains adhérents demandent en quoi consistent les offres complémentaires évoquées.

Chaque adhérent a une couverture complète santé + prévoyance avec sa cotisation. Au-delà, MGEN propose des offres additionnelles comme par exemple Sollicitudes (frais funéraires), Rassurcap (renforcement du capital décès) et Complément d'autonomie (renforcement de la couverture dépendance). MGEN propose aussi des « solutions logement »: caution, assurance emprunteur, services à des conditions avantageuses.

Pour découvrir l'offre qui vous convient le mieux, connectez-vous sur votre espace personnel du site mgen.fr.

Pour obtenir une étude personnalisée, prenez rendez-vous en appelant le 3676.

Bien vieillir ensemble !

Ne manquez pas la journée organisée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

le 5 octobre après-midi

pour **Bien Vieillir Ensemble !**

MGEN SAVOIE, y proposera plusieurs ateliers axés sur :

- ▶ La pratique des activités physiques, en partenariat avec l'UFOLEP : sarbacane, tests sportifs, quiz santé, objets connectés
- ▶ L'aide aux aidants, en partenariat avec la MfRA : dispositifs, prestations, outils...

Vous êtes intéressés par : Prévenir le perte d'autonomie, faciliter les conditions de maintien à domicile, améliorer les aides à la vie, prendre en compte les aidants. Alors venez à la rencontre de nos partenaires et acteurs en santé pour apprendre, partager et vous informer. Rejoignez ensemble le 5^o du vieillissement !

Plaisir de bouger ensemble

2 OCTOBRE

Profitez de la journée « **Sports partagés** » organisée par l'UFOLEP au Parc Piot, Les Monts, Chambéry.
Pour tous publics, de 3 à 99 ans !

DU 8 OCTOBRE AU 10 DÉCEMBRE

MGEN et UFOLEP invitent les parents et leurs enfants de 6 à 11 ans à pratiquer ensemble des activités variées : jeux de cirque, kinball, sarbacane, curling en salle...

Chaque samedi de 9h45 à 11h, à l'Ecole Pasteur de Cognin.
Accès gratuit mais sur inscription : ufolep73@laligue.org ou 04 79 33 85 52 ! Courez-y !



Santé environnementale

LUNDI 7 NOVEMBRE

De 19h30 à 21h30 - Salle Maurice Calloc'h, avenue des XVI^{ème} JO - Moutiers - Théâtre forum « Sages précautions »,
Le Théâtre Forum est une forme de théâtre où des situations de la vie sont jouées par des comédiens professionnels et donnent lieu à des débats avec les participants.

Si notre alimentation, l'air que nous respirons, les produits ménagers, de bricolage ou encore les téléphones peuvent nous exposer à différents types de pollutions et avoir des effets sur notre santé, des solutions existent pour limiter ces expositions. Durant ce théâtre forum, venez échanger sur ces alternatives qui favorisent la qualité de vie et le bien-être de tous, petits et grands. Après la séance, un expert, Eco-infirmier, répondra à vos questions sur la santé environnementale. Entrée libre et gratuite. Venez nombreux !

Inscription : v.denarie@mfra.fr ou 06 88 48 88 65

Prévention routière

Des ateliers interactifs seront proposés à La Motte Servolex en novembre, aux retraités et aux collégiens, en partenariat avec la MFP et la Fondation de la Route!
Vous êtes retraité(e)? Surveillez votre boîte mail, vous serez invité(e) par messagerie !

Vous avez « soif de santé » ?

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Participez au café débat le 1^{er} décembre à Chambéry (le lieu sera précisé prochainement) sur la thématique Cancer et Environnement.

Contact et inscriptions : v.denarie@mfra.fr ou 06 88 48 88 65

Les centres de santé mutualistes: comment rendre la santé plus accessible !

Acteur majeur de santé publique, la Mutualité française lutte pour favoriser l'accès aux soins de tous, notamment en dialoguant avec les pouvoirs publics pour peser sur les politiques de santé publique.

De manière pragmatique, elle favorise le développement des SSAM (services de soins et d'accompagnement mutualistes): établissements hospitaliers, centres médicaux, dentaires, optiques, d'audition, établissements à destination des personnes âgées, en situation de handicap, etc. Il y a 400 SSAM en Rhône-Alpes.

Ouverts à tous, ces établissements non lucratifs permettent d'accéder à des services de santé de proximité et de qualité aux meilleurs tarifs. Lorsque cela est possible, le tiers payant est proposé.

Découvrez certains établissements de la région à travers cette double page et bien d'autres à l'adresse :

www.rhonealpes.mutualite.fr



57 centres de santé dentaires mutualistes en Rhône-Alpes

Les centres de santé dentaires mutualistes, ce sont :

- un accès pour tous à une offre globale de soins, (tarifs conventionnés et pratique du tiers payant)
- des prix maîtrisés pour les actes non remboursés,
- une prise en charge de qualité, (engagement dans une démarche qualité validée par la HAS)
- des plateaux techniques performants,
- des chirurgiens-dentistes ayant une spécialité en implantologie, parodontologie, Et des compétences spécifiques.



Retrouvez les coordonnées des centres de santé dentaires et l'ensemble des établissements mutualistes en Rhône-Alpes sur les pages départementales de notre site www.mgen.fr



www.rhonealpes.mutualite.fr

Centre de consultation du Grésivaudan

Le Centre de consultation du Grésivaudan assure le traitement des pathologies de la femme : suivi gynécologique et mammaire, échographies, contraception (dont pose de dispositifs intra-utérins), colposcopies, dépistage des cancers et des Infections sexuellement transmissibles.

8 médecins et 3 sages-femmes accompagnent les futures mamans : échographies, préparation à la naissance et à la parentalité jusqu'à la visite et rééducation postnatales.

En cas de nécessité (urgences, chirurgie, cancers, IVG...), les médecins pratiquent en

parallèle dans le service gynécologie obstétrique du Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble vers lequel ils pourront orienter les patientes.

Le centre comprend également chirurgiens-dentistes proposant des soins dentaires pour tous.

► Consultations en secteur 1, sans dépassement d'honoraire
65 Boulevard des Alpes - 38240 Meylan
Rdv en ligne sur www.doctolib.fr - www.ghm-grenoble.fr
Gynécologie: 04 76 41 23 24 - Dentaire: 04 76 41 23 13



Centre de santé MGEN de Lyon

Faciliter l'accès à des soins de qualité

Ouvert à tous, le centre de santé propose une offre de secteur 1 (pas de dépassements d'honoraires) en médecine générale et en médecine de spécialités ainsi que des soins dentaires avec reste à charge maîtrisé.

Le + pour les adhérents Mgen : tiers payant sécurité sociale et mutuelle et délais raccourcis pour les accords de prise en charge en dentaire.

Le service dentaire Mgen dispense dans des locaux modernes et fonctionnels des soins répondant à des standards de qualité élevés : assistantes dentaires qualifiées, traçabilité, prothèses de fabrication française, etc.

Nouveau : le centre dentaire Mgen de Lyon propose maintenant de l'implantologie !

► 44 Rue Feuillat - 69003 Lyon - 04 72 11 30 09

LES CENTRES DE L'UNION DE GESTION DU RÉSEAU DES MUTUELLES DE FRANCE DRÔME ARDÈCHE

L'UGRMFDA gère dans la Drôme, 2 centres de santé polyvalents à Romans-sur-Isère, un centre dentaire à Pierrelatte, 2 centres d'optique mutualiste et dans l'Ardèche un centre de santé polyvalent à Tournon-sur-Rhône (dentaire et soins infirmiers), 2 centres de soins infirmiers au Cheylard et au Teil et 4 centres d'optique mutualiste.



Centre de santé mutualiste

Ce centre regroupe des médecins généralistes (2 médecins avec un D.U. de gynécologie, un médecin avec un D.U. de pédiatrie, un médecin avec un D.U. d'acupuncture), des médecins spécialistes (2 Gynécologues-obstétriciens, un cardiologue à la vacation), d'infirmier(e)s, une kinésithérapeute à mi-temps, des chirurgiens-dentistes et un laboratoire de prothèse dentaire.

► 3, rue du Puy - 26100 Romans
Tel: 04 75 02 26 82



Centre de santé l'Escale Blanche

Ouvert en 2012, ce centre regroupe une équipe constituée de médecins généralistes, de médecins spécialistes, d'une pédiatre, d'une gynécologue-sexologue, d'une dermatologue en vacation, d'une kinésithérapeute à mi-temps, d'infirmières, et de chirurgiens-dentistes.

► Avenue du Maquis - 26100 Romans
Tel: 04 75 70 29 59



Centres de santé infirmiers

Ils sont ouverts tous les jours y compris les dimanches et jours fériés. Les infirmières assurent des soins à domicile. Une permanence est assurée au centre du lundi au vendredi.

► 30 rue de la République - 07160 Le Cheylard
► 17 bd de Stalingrad - 07400 Le Teil

Ces deux centres de santé sont ouverts à tous, du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h à 12h.

Prévention en Rhône-Alpes



**MGEN
SANTÉ SOLIDAIRE**

mgen*

LE SAVIEZ-VOUS ? MGEN ACCOMPAGNE...

- les projets d'éducation et de promotion à la santé au sein de la communauté éducative avec son association **ADOSEN Prévention Santé**

- **la santé et le bien-être au travail** des personnels de l'Éducation nationale avec les **Réseaux PAS** (prévention, aide, suivi)

- la gestion de votre habitat avec izigloo, plateforme de service 100% utile : **izigloo.com**

- votre bien-être grâce aux forfaits prévention de sa gamme d'offres **MGEN Santé Prévoyance**

- la santé de chacun avec des outils innovants ! Connectez-vous sur **MMMieux.fr**

- **votre quotidien**, par le biais d'actions de prévention, de sensibilisation **tous publics**. Pour en savoir plus, contactez votre **section départementale**.

Sentez-vous sport

14/09

Annecy court pour Handisport

Courez et respecter l'environnement.
Animations Mesure sur Fait un Pas
8h/20h - Stade d'ANNECY

Thonon court pour le sport adapté handisport

Animations : l'équipe kinésithérapeutes de l'établissement MGEN d'Evian vous attend.
8h/20h - Stade de THONON LES BAINS

15/09

Tests forme

UNIVERSITÉ LYON1
Renseignements :
prevention69@mgen.fr

18/09

Journée Multiathlon Sport Santé Famille

10h-18h - Gymnase Rue de la Gutine
BREZINS. Entrée libre

22/09

Bouger sur prescription

Atelier activité vélo
14h/15h - 15h/16h
Jardin du Vemey - CHAMBÉRY
Renseignements : Xavier Groleau
Agence Eco mobilité Chambéry -
04 79 96 34 13 - 06 51 91 70 04

Bien-être et activités physiques

Du 8/10 au 10/12

Bouger c'est la Santé

Ateliers Parents/Enfants de 6 à 11 ans

Le samedi de 9h45 à 11h

Ecole Pasteur à COGNIN

Renseignements : 04 79 33 85 52
ufolep73@laligue.org

Du 19/09 à début 01/2017

Manger Bouger Santé préservée

Ateliers gratuits autour de la prévention des chutes, l'alimentation et l'activité physique
BOURG EN BRESSE
Inscriptions et informations :
au 04 74 23 80 14

De septembre à fin 2016

Manger, bouger

BOURG EN BRESSE

De septembre à décembre

Urban training autour

de votre pause méridienne
Rv FOL Av. de la plaine ANNECY
Renseignements : 04 50 55 30 02
ufolep74@fol74.org

Santé des seniors (+55 ans)

Du 26 au 30/09

5 jours pour garder ou retrouver la forme

Ateliers
Renseignements : 04 50 52 30 02
Ufolep74@fol74.org

A partir du 28/09

Bien-être actif

10 séances le mercredi après midi
Parc de Parilly - LYON8
Inscriptions : prevention69@mgen.fr

5/10

Prévenir la perte d'autonomie

Conférence, stands et ateliers.
Entrée libre.
13h30/19h - Colloque CPAM Savoie.
Le Manège, CHAMBÉRY.

Octobre

« Seniors et alors ?

Comment bien vieillir... »
Conférence débat. Sur inscription.
Lieu et dates à préciser dans l'Ain
Renseignements : Prevention01@mgen.fr

21/11

Ma faim de vie ! Ma fin de vie ?

Conférence débat projection documentaire
Cinéma Planète -
ROMANS SUR ISÈRE
Sur inscription :
Contact_prevention@mfra.fr

Journée « Abordez et vivez votre retraite en forme »

Journée de préparation à la retraite offerte aux mutualistes

8/11

9h à 17h30 - Hôtel de la Villéon - TOURNON S/ RHÔNE
Renseignements : MFRA 04 75 80 59 60
MGEN 04 75 65 88 06

28/11

LACENAS
Renseignements : MFRA 04 75 80 59 60
MGEN 04 75 65 88 06
Sur inscription :
contact_prevention@mfra.fr

Octobre Rose

MGEN inscrit dans différents programmes d'animation.
Renseignements : auprès de votre section départementale et sur le site MMMieux.fr

A partir du 28/09

10 séances « Bien-être actif »

Parc de Parilly - LYON8
Inscriptions : prevention69@mgen.fr

2/10

Challenge dragon boat ANNECY

Renseignements :
auprès de votre section départementale ou festival Dragon boat d'Annecy www.dragon-boat-attitude.fr/organisation-dba/festival-dragonboat-annecy/

Semaine Bleue

23/11

Intergénération à l'école

Conférence
14h/16h - Section MGEN Ain
BOURG EN BRESSE
Renseignements :
Prevention01@mgen.fr ou DSDEN 01

7/12

Conférence Ensemble demain

Lien intergénérationnel
VALENCE
Renseignements :
Votre section départementale :
cnadal@mgen.fr

Réseaux PAS

Dès le 1^{er} septembre 2016 un nouveau numéro unique pour tous les départements de l'académie de Grenoble :

► **Un numéro gratuit unique**
0 805 500 005

► **Un scénario unique**
Vous pourrez au choix obtenir un rendez-vous en EAE ou une écoute téléphonique immédiate par un professionnel.

► **Une communication unique**
À votre disposition, à l'accueil des sections départementales MGEN et au sein des différents services de la DSDEN et des sites académiques.

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

pour rencontrer un(e) psychologue,
sur rendez-vous à l'**Espace d'Accueil
et d'Écoute** dans votre section MGEN

OU

pour un **entretien téléphonique**
avec un(e) psychologue.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Anonyme, confidentiel et gratuit



Dir. Com. MGEN - Photo : © Phanie - 07



OCTOBRE ROSE « à la mer à vélo » Le relais est passé!

L'aventure extraordinaire des femmes atteintes d'un cancer du sein, parties de Chambéry pour rejoindre les Saintes Maries de la Mer en 2015, traversant ainsi les régions Rhône-Alpes et PACA, se poursuit cette année.

Lors de la journée des femmes, le 8 mars 2016, nous étions invités à l'Assemblée Nationale par M^{me} LACLAIS, députée de Savoie, comme partenaire de l'association 4 S. Le relais fut ainsi donné à nos collègues MGEN et UFOLEP des deux régions Centres Loire et Pays de la Loire qui vont poursuivre ainsi l'engagement MGEN initié.

50 femmes partiront de Chambéry

pour rejoindre le nouveau départ à vélo depuis Orléans jusqu'à Saint-Nazaire, du 24 septembre au 2 octobre 2016.

Ce projet rassemble des femmes ni particulièrement sportives ni cyclistes, mais réunies par la volonté de montrer que la vie continue après le cancer.

MGEN apportera sa compétence autour de conférence et atelier « Bouger contre la maladie », en partenariat avec l'UFOLEP.

Venez les soutenir le samedi 24 septembre à 7h45 à la Mairie de Chambéry, jour de leur départ de Chambéry!



À VOS AGENDAS !

En lien avec la
JOURNÉE MONDIALE
DE LA VOIX

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER SON CAPITAL VOCAL

La voix

Usages et curiosités

Mercredi
12 octobre 2016
de 14h30 à 17h30
à Grenoble

Amphi Weil
733 Avenue Centrale
Domaine Universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères

**Entrée gratuite
sur inscription
en septembre.**



PLANNING
2016 - 2017

MGEN à votre rencontre

Permanences établissements

Cette année 2016/2017, notre équipe sera présente dans un grand nombre d'établissements du second degré.

DATE	ETABLISSEMENT	COMMUNE	CORRESPONDANT
JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016	CITE SCOLAIRE ST EXUPERY	BOURG SAINT MAURICE	M ^{me} Danièle REY
MARDI 4 OCTOBRE 2016	COLLEGE LE BEAUFORTAIN	BEAUFORT	
JEUDI 6 OCTOBRE 2016	COLLEGE ST ETIENNE DE CUINES	ST ETIENNE DE CUINES	M ^{me} Brigitte LAURENT
JEUDI 13 OCTOBRE 2016	LYCEE AMBROISE CROIZAT COLLEGE JEAN ROSTAND	MOUTIERS	M ^{me} Savine LAPERROUSAZ
MARDI 11 OCTOBRE 2016	COLLEGE LA LOZIERE	AIGUEBELLE	M ^{me} Gabrielle VALET
MARDI 8 NOVEMBRE 2016	COLLEGE JOVET	AIME	M ^{me} Patricia ASTESANA
JEUDI 10 NOVEMBRE 2016	COLLEGE/LYCEE ST JEAN DE MAURIENNE	ST JEAN DE MAURIENNE	M ^{me} Monique EMIN
MARDI 15 NOVEMBRE 2016	COLLEGE GARIBALDI	AIX LES BAINS	M ^{me} Christine MARIN
JEUDI 17 NOVEMBRE 2016	COLLEGE LE BONRIEUX	BOZEL	
MARDI 22 NOVEMBRE 2016	LYCEE RENE PERRIN COLLEGE E PERRIER DE LA BATHIE	UGINE	M ^{me} Aurore CUSIN-MERMET
JEUDI 24 NOVEMBRE 2016	COLLEGE BISSY	BISSY	
MARDI 6 DÉCEMBRE 2016	COLLEGE EDMOND ROSTAND	LA RAVOIRE	
MARDI 6 DÉCEMBRE 2016	COLLEGE HENRI BORDEAUX	COGNIN	M ^{me} Annie BORGNA
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016	COLLEGE J MERMOZ	BARBY	
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016	COLLEGE DE COTE ROUSSE	CHAMBERY	M ^{me} Laetitia FROMENT
MARDI 10 JANVIER 2017	COLLEGE JULES FERRY	CHAMBERY	M ^{me} Laurence MARGERIT
MARDI 10 JANVIER 2017	EREA AMELIE GEX	CHAMBERY	M ^{me} Françoise DALLA PRIA
MARDI 17 JANVIER 2017	COLLEGE JACQUES PREVERT	ALBENS	M ^{me} Fabienne COULON
JEUDI 19 JANVIER 2017	COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE	MONTMELIAN	M. Frédéric BOTTALA GAMBETTA
JEUDI 2 FÉVRIER 2017	COLLEGE LOUISE DE SAVOIE	CHAMBERY	
JEUDI 2 FÉVRIER 2017	COLLEGE GEORGES SAND	LA MOTTE SERVOLEX	M ^{me} Geneviève BUGNARD
MARDI 7 FÉVRIER 2017	LYCEE HOTELIER	CHALLES LES EAUX	
MARDI 7 FÉVRIER 2017	LYCEE LOUIS ARMAND	CHAMBERY	M ^{me} Joëlle MATRAY
MARDI 7 MARS 2017	COLLEGE MARLIOZ	AIX LES BAINS	M ^{me} Stéphanie BONNARDEL
JEUDI 9 MARS 2017	EREA LE MIRANTIN	ALBERTVILLE	M ^{me} Patricia VERVANDIER
MARDI 14 MARS 2017	LYCEE LE GRAND ARC	ALBERTVILLE	M ^{me} Brigitte GOFFOZ
JEUDI 16 MARS 2017	LYCEEVAUGELAS	CHAMBERY	M. Pierre GARINO
MARDI 21 MARS 2017	COLLEGE DU REVARD	GRESY SUR AIX	M ^{me} Myriam CHAMOOUSSIN
MARDI 4 AVRIL 2017	CLG/LYCEE JEAN MOULIN	ALBERTVILLE	M ^{me} Chantal MORATO
JEUDI 6 AVRIL 2017	COLLEGE BEATRICE DE SAVOIE	LES ECHELLES	M ^{me} Dijana CVIJIC
MARDI 11 AVRIL 2017	COLLEGE CHARLES DULLIN	YENNE	M. Jacques PACALET
JEUDI 13 AVRIL 2017	COLLEGE PIERRE GRANGE	ALBERTVILLE	
JEUDI 4 MAI 2017	COLLEGE DE LA FORET	SAINT GENIX SUR GUIERS	M ^{me} Hélène PEGOUD
MARDI 9 MAI 2017	COLLEGE DES BAUGES	LE CHATELARD	M. Arnaud BIGLIETO
JEUDI 11 MAI 2017	COLLEGE JOSEPH FONTANET	FRONTENEX	M ^{me} Christiane BELLON
MARDI 16 MAI 2017	COLLEGE COMBE DE SAVOIE	ALBERTVILLE	M ^{me} Jocelyne LETRANGE
JEUDI 18 MAI 2017	CLG/LYCEE GENERAL FERRIE	ST MICHEL DE MAURIENNE	M ^{me} Danielle MODESTO
JEUDI 1 JUIN 2017	COLLEGE DUVAL GELON	LA ROCHETTE	M ^{me} Valérie DAMIANI
JEUDI 8 JUIN 2017	COLLEGE MODANE	MODANE	

Un changement de situation ?

Tout changement de situation peut avoir un impact sur la gestion de votre dossier et notamment sur vos droits Sécurité sociale et/ou mutualistes ainsi que sur le règlement de votre cotisation ou de vos prestations.

Par exemple, tous les adhérents non précomptés qui reçoivent une demande de justification de ressources doivent absolument y répondre. S'ils ne le font pas, la cotisation maximum s'applique.

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE CHANGE :

- ▶ Retraite
- ▶ Mutation
- ▶ Détachement
- ▶ Fin ou renouvellement de contrat
- ▶ Mise à disposition
- ▶ Disponibilité
- ▶ Titularisation

Faites-nous part de vos changements par :

- **Courrier** (MGEN – 116, avenue du Grand Ariétaz 73079 CHAMBERY Cedex 9),
- **Courriel** (formulaire de contact sur le site mgen.fr),
- **Visite dans notre centre de service** (ouvert de 9h à 17h sauf le mardi ouverture à 10h).

Merci de joindre une copie des justificatifs adéquats : titre de pension, arrêté, attestation de l'employeur, justificatif d'inscription à Pôle Emploi et avis d'indemnisation... Les pièces justificatives peuvent être scannées et jointes au courriel.

Sur toute correspondance, n'oubliez pas d'ajouter votre numéro de sécurité sociale.

Bon à savoir

▪ Vous rencontrez des difficultés personnelles dans l'exercice de votre métier ?

Prenez rendez-vous à l'espace d'accueil et d'écoute pour bénéficier d'entretiens avec un(e) psychologue clinicien(ne).
Tel : 0 805 500 005 ou mail : espaceecoute73@mgen.fr

▪ Votre couverture mutualiste contient un Capital Décès.

Si vous avez rempli le formulaire de désignation particulière, pensez à l'adapter en fonction de vos changements de situation familiale.

VOTRE SITUATION PERSONNELLE ET/OU FAMILIALE CHANGE : INFORMEZ-NOUS !

- ▶ Mariage
- ▶ PACS
- ▶ Vie maritale
- ▶ Naissance
- ▶ Congé parental *
- ▶ Divorce
- ▶ Rupture de PACS
- ▶ Changement de département

Merci de prévoir, selon les cas, une copie d'un justificatif (*exemple : arrêté de congé parental ou notification de la CAF...).



Bon à savoir

▪ Vous partez en séjour dans l'Union Européenne, l'Espace Economique Européen ou en Suisse ?

Commandez directement à partir de votre espace personnel sur mgen.fr votre Carte Européenne d'Assurance Maladie ou le certificat provisoire valable 3 mois.

▪ Vous achetez un bien immobilier ou prévoyez des travaux ?

Renseignez-vous sur la caution, l'assurance emprunteur de la MGEN et les services IZIGLOO.

▪ Vous avez moins de 36 ans et un besoin de financement ?

La MGEN a conçu le PIM, prêt à taux 0 % sans frais de dossier (les intérêts et le coût de l'assurance sont pris en charge par la MGEN).

▪ Vous déménagez ou voulez modifier votre domiciliation bancaire ?

Vous pouvez signaler ces changements via votre espace personnel du site mgen.fr (sauf en cas de prélèvement d'une cotisation : contactez nos services).

UN POINT SUR LA SITUATION DE VOTRE ENFANT :

Il devient étudiant en France

Votre enfant devient assuré social à part entière : veuillez nous faire parvenir une attestation Vitale.

Il continue de bénéficier de la couverture mutuelle MGEN adaptée à ses besoins : l'Offre Jeunes.

Selon la caisse gestionnaire, une transmission automatique des remboursements sécurité sociale sera possible vers MGEN.

Il fait ses études dans un pays de l'UE, de l'EEE ou en Suisse ?

Depuis le 01/01/2016, la situation ces étudiants est prévue par les règlements communautaires.

Les étudiants sont considérés comme séjournant temporairement dans l'Etat membre où ils étudient ; la prise en charge des soins se fait dans le pays du séjour.

Il fait ses études hors UE, EEE ou Suisse ?

Prenez les renseignements avant le départ auprès de la caisse de Sécurité sociale gérant votre enfant.

Habitat : un nouveau service



Johann, conseiller MGEN Chambéry et référent Habitat

MGEN a lancé Izigloo, nouveau service pour l'Habitat. Johann, pouvez-vous nous dire ce que les adhérents peuvent en attendre ?

Izigloo est une plateforme de services sur internet, réservés aux adhérents MGEN, qui propose de faire un « bilan de santé » du logement, notamment sous l'angle de la consommation d'énergie. Ensuite, Izigloo recommande éventuellement

des travaux afin de réaliser des économies d'énergie, informe des aides publiques possibles et peut mettre en relation le propriétaire du logement avec des artisans afin de réaliser les travaux recommandés.

Vers quel type d'artisans Izigloo oriente-t-il ?

Izigloo met en relation les propriétaires avec des artisans sélectionnés et certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), mention développée par le ministère de l'environnement.

L'artisan sélectionné doit respecter certains engagements (ex : envoi du devis sous 8 jours suite à la visite chez l'adhérent, prix raisonnables et adaptés).

Et l'intérêt d'Izigloo s'arrête là ?

Non, le conseiller Izigloo continue de suivre le dossier. Il apporte un avis sur les devis fournis par les artisans et accompagne l'adhérent dans son choix. Une fois les travaux terminés, le conseiller analyse avec l'adhérent son degré de satisfaction.

Est-ce qu'Izigloo propose d'autres services ?

Oui, sans être exhaustif, Izigloo propose aussi de conseiller sur des travaux d'aménagement, de tenir un passeport du logement (espace sécurisé qui permet de consigner toutes les informations du logement : historique des travaux, factures des artisans, ...). Une assistance juridique est incluse dans tous les services.

Le service Izigloo est-il payant ?

Non, ce service est complètement gratuit pour les adhérents MGEN. C'est l'artisan qui rémunère Izigloo pour la mise en relation.

Que deviennent les informations communiquées par l'adhérent sur le site Izigloo ?

Les données que l'adhérent confie à Izigloo restent confidentielles et ne sont pas exploitées à des fins commerciales.

Merci Johann pour toutes ces précisions.

Pour en savoir plus :

► izigloo.com ou contactez directement un conseiller au 02 49 62 03 80

ET SI ON S'OCCUPAIT DE LA SANTÉ DE VOTRE LOGEMENT ?

izigloo

LES SOLUTIONS QUI FONT DU BIEN À L'HABITAT ET À CEUX QUI Y VIVENT